15 janvier 2005 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la solidarité entre les pays du Nord et du Sud, les priorités de l'action gouvernementale et sur les avancées en matière de construction européenne, Tulle le 15 janvier 2005.

Monsieur le Député-Maire de Tulle,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Préfet,
Mes Chers Amis,
D'abord, merci de tout coeur pour votre accueil et pour votre présence à ce rendez-vous, qui est un peu le rendez-vous de la fidélité et de l'amitié.
Les voeux que Bernadette et moi nous vous présentons se chargent cette année d'émotion et de gravité. Car trois semaines après le raz-de-marée qui a si dramatiquement frappé les pays de l'Océan indien, chaque jour nous fait mesurer l'ampleur historique de cette catastrophe.
Je pense, nous pensons tous, à toutes les victimes. Je pense et nous pensons tous particulièrement, à toutes les familles françaises qui ont perdu un être cher. Je pense et nous pensons tous, à toutes celles et à tous ceux qui sont sans nouvelles de parents ou de proches et qui vivent dans l'attente, dans l'incertitude ou dans l'angoisse.
Face à cette tragédie, c'est toute la Nation qui a été bouleversée. C'est toute la Nation qui s'est mobilisée.
Je veux saluer l'immense élan de générosité des Françaises et des Français, un élan auquel, je le sais, vous avez pris toute votre part. Je veux saluer aussi l'action des associations humanitaires pour venir au secours des victimes et porter avec beaucoup de coeur, de générosité et de compétence assistance aux survivants.

Présente dès les premières heures, la France continuera à se mobiliser pour acheminer l'aide nécessaire, renforcer les secours, prévenir les risques d'épidémie. Au-delà de la période actuelle, elle participera à la reconstruction de ces pays en mettant en oeuvre des moyens exceptionnels, et ceci bien sûr en étroite liaison avec nos partenaires européens et avec les Nations Unies. Et nous agirons aussi pour tirer les leçons à long terme de cette tragédie, en favorisant la mise en place d'un réseau mondial d'alerte, domaine dans lequel la France est assez en avance et d'une force humanitaire de réaction rapide, à l'image de ce que, ensemble, aux Nations Unies, nous avons fait pour la paix avec les casques bleus.
Ces événements dramatiques nous montrent à quel point nous formons, en réalité, dans le monde une seule et même humanité dont l'avenir est indissociable de celui de notre planète.
C'est à l'échelle mondiale que doit s'organiser la solidarité et l'entraide.
Plus que jamais, nous comprenons que la mondialisation des problèmes appelle nécessairement une mondialisation des solidarités.
Désordres écologiques liés à nos modes de production qui menacent les équilibres naturels de la planète. Internationalisation de l'économie, porteuse de croissance, certes, mais qui aggrave le fossé entre les pays riches et les pays pauvres. Révolution des nouvelles technologies, qui permet une circulation instantanée, quasiment instantanée de l'information. Toutes ces évolutions portent

la marque de la mondialisation. Elles créent à la fois de nouvelles concurrences et de nouvelles solidarités. Elles mettent en contact des cultures différentes, qui ne peuvent plus aujourd'hui s'ignorer, mais qui doivent encore apprendre à se connaître et surtout à se respecter.
Certaines de ces évolutions nourrissent l'espérance car elles sont sources de dialogue, de valeurs partagées, de paix, de progrès. D'autres provoquent au contraire des inquiétudes économiques ou sociales et des interrogations fortes sur l'avenir écologique de notre planète. Le combat de la France, c'est d'humaniser la mondialisation et de l'inscrire dans le cadre d'un développement durable, respectueux des ressources naturelles.
Dans l'Union européenne et avec les Nations Unies, il nous revient d'agir pour que les promesses de la mondialisation soient tenues et pour en éloigner les menaces.
Promesse de développement pour ces géants que sont la Chine et l'Inde, et pour beaucoup d'autres pays émergents, où l'espérance de vie s'accroît et où l'éducation a formidablement progressé depuis vingt ans. Promesse de croissance pour les pays développés, qui voient s'ouvrir des marchés gigantesques. Promesse d'enrichissement réciproque des cultures. Promesse de voir émerger une authentique communauté internationale, capable de se saisir collectivement des intérêts de l'humanité, et notamment de la protection de notre environnement.
C'est dans ce monde qui change que nous devons préparer l'avenir de notre pays. En puisant dans la force de nos traditions, dans la créativité des Françaises et des Français, dans cette confiance que donne à chacun la garantie d'un bon système de protection sociale. Et en nous appuyant sur ce socle pour faire résolument le choix de l'Europe, pour conforter notre modèle économique et social, et pour déployer le projet d'avenir de la Nation, celui nécessairement d'une société de l'innovation. Ces exigences guident et doivent guider l'action de la France.
En 2002, la priorité était de réaffirmer les valeurs de la République et de conduire les réformes indispensables pour sauvegarder notre protection sociale et permettre le retour à la croissance. Cette action, le Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN l'a menée avec détermination.
Pour la croissance, 2004 aura été la meilleure des quatre dernières années. Bien sûr, les incertitudes de la conjoncture internationale restent nombreuses. Mais la France est bien placée. Elle fait aujourd'hui partie des pays qui tirent la croissance de la zone euro. Et tout en finançant ses priorités, tout en investissant fortement pour la sécurité, pour la justice, pour la défense et pour la cohésion sociale, elle a remis de l'ordre dans ses finances en stabilisant depuis trois ans le volume de ses dépenses.
En matière sociale, nous avons adapté et renforcé notre système de solidarité. La réforme des retraites et celle de l'assurance maladie permettent aujourd'hui de garantir l'avenir de notre protection sociale, c'était nécessaire. Nous avons également fait progresser notre modèle social. C'est le cas, par exemple, des prestations d'accueil des jeunes enfants, qui ont été améliorées et adaptées pour tenir compte du travail des femmes. A travers cet investissement supplémentaire de près d'un milliard d'euros par an, nous nous sommes donnés de nouveaux moyens pour préparer l'avenir et pour relever le défi démographique auquel la France, et plus encore l'ensemble de l'Europe est confronté.
Nous avons également créé une nouvelle branche de la protection sociale pour les personnes âgées dépendantes et pour les personnes handicapées. C'est un progrès décisif, l'un des plus importants depuis la création de la Sécurité sociale en 1945.
Ces réformes commencent à porter leurs fruits. Elles consolident notre modèle économique et social. Le Gouvernement veillera à leur pleine application, et il poursuivra sur cette voie, celle d'une politique de croissance au service de l'emploi.
Agir pour la croissance, c'est d'abord soutenir la consommation. Par une nouvelle augmentation du SMIC de plus de 5%, et par la reprise, l'an prochain, de la baisse nécessaire de l'impôt sur le revenu. Mais aussi par l'accroissement de l'offre de crédit et par le développement d'une politique de la concurrence qui donne plus de droits et de possibilités aux consommateurs.
Agir pour la croissance, c'est aussi encourager l'investissement. En favorisant ceux qui investissent à long terme par rapport aux spéculateurs. En mettant notre fiscalité au service du développement des Petites et Moyennes Entreprises. Et en réformant la taxe professionnelle,

dans le respect, bien sûr, des finances des collectivités locales. Si nous voulons conserver sur notre sol des emplois bien rémunérés, nous ne pouvons pas nous permettre, par la taxe professionnelle, que la même machine, la même usine, soit plus coûteuse lorsqu'elle est installée en France, que si elle l'est à l'étranger.
Cette croissance, il faut la mettre au service de l'emploi. C'est l'ambition du plan de cohésion sociale. Un plan qui est désormais adopté par le Parlement et qui repose sur un engagement financier sans précédent, de 13 milliards d'euros sur cinq ans.
Nous avons maintenant de nouveaux instruments pour développer l'emploi des jeunes et renforcer l'apprentissage. Pour ramener vers l'activité les allocataires de minima sociaux. Pour moderniser le service public de l'emploi, afin d'associer étroitement indemnisation du chômage, recherche active d'un emploi et formation. Pour renforcer l'activité dans tous ces secteurs qui souhaitent embaucher et où les offres d'emploi ne sont pas pourvues, en particulier dans l'artisanat, les métiers, ceux de l'alimentation et de la restauration, les services aux personnes, où les besoins sont immenses.
L'année qui s'ouvre sera aussi déterminante pour déployer le projet de la France. Dans un monde qui change, nous devons faire le choix de la société de la connaissance et de l'innovation, de l'ambition économique et de l'ouverture sur l'Europe.
Relever le défi de la connaissance et de l'innovation. Cela commence à l'école, cette école qui est le creuset de la République et qui doit donner à tous les Français les moyens de trouver leur place dans la société et dans le monde de demain.
L'école a réussi le pari historique de s'ouvrir à un nombre toujours plus important de Français. Il faut donner à tous maintenant les mêmes chances de réussite. C'est à cet enjeu que répondra la loi d'orientation qui vient d'être adoptée par le Conseil des ministres.
Veiller au respect de la discipline, pour que chacun puisse travailler dans la sérénité. Garantir à tous un socle commun de connaissances indispensables. Offrir aux élèves en difficulté un soutien personnalisé. Améliorer la formation initiale et continue des enseignants et garantir la liberté pédagogique. Ouvrir davantage l'école sur la diversité du monde professionnel. Et renforcer considérablement l'apprentissage des langues, si nécessaire aujourd'hui. C'est pour atteindre ces objectifs que la loi donnera à l'école de nouveaux moyens et de nouveaux instruments.

Nous devrons aussi rénover en profondeur notre enseignement supérieur. Dans ce domaine, la réforme doit être nourrie par des expériences conduites sur la base du volontariat et adaptée aux projets de chaque établissement. Je sais que les universités françaises dans leur grande majorité sont prêtes à relever ce défi.
Cette modernisation de l'enseignement supérieur va naturellement de pair avec celle de la recherche. Ce sera l'ambition de la réforme que le Gouvernement prépare avec la communauté scientifique. Et dès cette année, un milliard d'euros supplémentaires sont consacrés à la recherche.
Ce choix de l'innovation, nous le traduisons aussi dans la relance de notre politique industrielle. L'aéronautique, l'espace, l'énergie : tous ces fleurons de notre industrie doivent énormément aux programmes amorcés dans les années 1970. Notre responsabilité aujourd'hui, c'est de lancer les programmes Ariane ou Airbus de demain, ceux qui nous permettront de conquérir une position forte sur les marchés d'avenir, à égalité avec les nations les plus compétitives. Toutes les puissances économiques pratiquent ce volontarisme, que ce soit le Japon, la Corée du Sud, les Etats-Unis.
C'est bien sûr aux entreprises qu'il appartient de définir leur stratégie de développement. Mais il faut que l'Etat puisse accélérer leur engagement sur les créneaux les plus porteurs. Je pense notamment au secteur des biotechnologies, des technologies de l'information et du développement durable, avec des projets comme la voiture propre, les réseaux sécurisés à haut débit, ou le traitement des maladies infectieuses ou neurodégénératives. Avec l'Agence qui sera créée cette année, nous pourrons démultiplier les efforts de recherche et d'investissement dans ces domaines.
Faire le choix de la croissance et de l'ambition économique, c'est aussi renforcer les atouts dont

Faire le choix de la croissance et de l'ambition économique, c'est aussi renforcer les atouts dont la France dispose pour partir à la conquête des marchés.
C'est le sens des pôles de compétitivité, dont le Gouvernement encouragera la création dans les domaines de haute technologie. Mais au-delà des techniques de pointe, il y a aussi toutes ces activités industrielles et artisanales qui font la force de notre tissu économique. Il faut donc que, sur l'ensemble de notre territoire, les entreprises sachent se regrouper pour faire émerger des pôles d'excellence. Ici, en Limousin et en Corrèze, je pense évidemment, pour ces pôles de compétitivité et d'excellence, à la céramique, au bois, à la mécanique, à l'électronique, à d'autres encore. Car dans l'économie mondialisée qui se met en place, la force d'un territoire dépendra de plus en plus de la maîtrise d'un savoir-faire reconnu à l'échelle européenne et à l'échelle internationale.
Ce renforcement de notre tissu économique passe par le développement de l'agriculture et des territoires ruraux. Car l'agriculture représente le deuxième poste de nos exportations et la France est aujourd'hui le premier exportateur de produits agricoles transformés. Une situation qui a été fantastiquement améliorée dans les trente dernières années.
Cette réussite est le fruit d'une politique volontaire, conduite essentiellement grâce à l'Europe et fondée sur un partenariat ambitieux entre le monde paysan et les pouvoirs publics. Je l'ai dit il y a deux mois, à Murat, dans le Cantal : la France doit continuer à s'appuyer sur cette force et à développer un projet ambitieux pour l'ensemble de notre filière agricole.

C'est pour cela que j'ai demandé au Gouvernement de préparer une loi d'orientation qui devra être adoptée avant la fin de l'année. Elle permettra de renforcer la compétitivité de notre agriculture, qui en a toujours besoin, notamment en éliminant progressivement, à partir de 2006, la taxe sur le foncier non bâti des agriculteurs, qui représente environ 5% du revenu agricole. Elle donnera à la France les moyens de développer une agriculture économiquement forte et écologiquement responsable. Une agriculture qui sera un atout important dans un monde dont les besoins alimentaires ne cessent d'augmenter et continueront de le faire.
Cette loi d'orientation sera essentielle. Elle engagera notre agriculture dans une nouvelle étape pour les vingt prochaines années.
Pour autant, je ne sous-estime pas les difficultés actuelles en partie liées aux nouvelles règles de la Politique Agricole Commune qui entrent progressivement en application.
Parmi ces nouvelles règles, l'éco-conditionnalité des aides. Elle correspond à la volonté de promouvoir une agriculture qui contribue davantage encore à la protection de l'environnement à l'échelle communautaire. C'est un objectif qui doit nous rassembler. Il nécessite pragmatisme, progressivité et discernement dans sa mise en oeuvre. C'est indispensable si l'on ne veut pas qu'il soit perçu comme une somme de complications et de contraintes supplémentaires que l'aridité, je dois le dire, de certains documents pourrait laisserait présager. C'est dans cet esprit et dans le dialogue, ainsi que le ministre de l'agriculture s'y est engagé, et en accord avec la Commission européenne, que ces règles seront appliquées afin de concilier les exigences nouvelles et les réalités de l'activité agricole.

Dans le même temps, le gouvernement fait tout ce qui est nécessaire, notamment dans le secteur de l'élevage, pour que notre agriculture continue, dans les zones les plus difficiles, à assurer son rôle économique et sa place dans l'aménagement du territoire. Un plan ambitieux de rénovation des bâtiments d'élevage vient d'être engagé, les primes à la vache allaitante ont toutes été payées cette semaine et, comme je m'y étais engagé à Murat, la revalorisation des indemnités de handicap naturel se poursuivra en 2005.
Cette agriculture économiquement ambitieuse et fortement contributrice aux équilibres environnementaux est la meilleure garantie pour le développement des zones rurales, un développement auquel il faut aussi contribuer en veillant à la qualité des infrastructures de communication. Je sais à quel point cet enjeu est important pour la Corrèze et pour le Limousin. Après l'ouverture de l'autoroute A 89, la modernisation des liaisons ferroviaires est engagée : le calendrier de réalisation de la liaison à grande vitesse entre Poitiers et Limoges est définitivement

arrêté. Avant 2007, Brive sera dotée d'une nouvelle plate-forme aérienne et le désenclavement numérique est également en marche dans l'ensemble de notre région. Cela donne au Limousin les meilleures chances pour s'intégrer aux flux d'activité en France et en Europe.
Avec l'Europe, la France sera plus forte dans le monde. Le récent élargissement, le projet de Constitution européenne qui sera soumis au référendum avant l'été, donnent à l'Europe une nouvelle dimension et une nouvelle puissance. Et la France doit être à l'avant-garde de ce grand projet qu'elle a été depuis toujours, depuis l'origine, parmi les premières à porter.

L'Europe, c'est d'abord l'assurance de vivre en démocratie. C'est l'assurance de vivre en paix avec nos voisins. En commémorant cette année le 60e anniversaire de l'Armistice de 1945 et de la libération des camps, qui a refermé l'une des pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité, nous assumons l'indispensable devoir de mémoire qui nous rassemble tous, particulièrement sur cette terre de résistance que fut le Limousin et notamment la Corrèze. Nous mesurons le chemin parcouru par l'Europe. Dans un monde incertain et parfois menaçant, elle fait aujourd'hui figure de pôle de paix et de stabilité, de pôle de démocratie. C'est une rupture capitale avec les fatalités de notre histoire.
L'Europe c'est aussi le progrès économique et social. Toutes les Nations qui se sont jointes à cette grande aventure ont connu une modernisation et un développement sans précédent, en même temps que l'enracinement de la démocratie.
Le projet de Constitution européenne reprend l'ensemble de ces acquis. Il est le meilleur moyen de progresser vers ce qui est notre ambition commune.
L'ambition d'une Europe politique, d'abord. L'Europe dispose déjà d'importants moyens pour s'affirmer face aux grands blocs qui dominent, ou qui vont dominer le monde. Elle contribue à la solution de nombreuses crises. Et nous allons progresser encore dans la construction d'une véritable Europe de la défense, en nous appuyant notamment sur l'effort indispensable que la France fait dans le domaine militaire.
Ambition également pour une Europe solidaire, que le projet de Constitution européenne renforce avec la Charte des droits fondamentaux, avec la reconnaissance du rôle des services publics, avec la responsabilité donnée aux partenaires sociaux. Trois acquis qui sont importants, compte tenu de l'idée que nous nous faisons de notre pacte social.
Ambition pour une Europe de la croissance et de l'emploi. Partout dans le monde, les grands blocs économiques utilisent les leviers de la politique monétaire, de la politique budgétaire, de la politique de la concurrence. Et de la politique des changes : et je sais à quel point le cours du dollar pénalise nos exportations sur le marché international, et notamment nos exportations agricoles. L'Europe doit avoir une politique économique plus active. La France prendra des initiatives en ce sens dans les mois qui viennent, avec ses partenaires.
C'est la poursuite du grand dessein européen qui est au coeur du débat qui va s'engager. En approuvant la Constitution européenne, nous permettrons à l'Europe de fonctionner plus démocratiquement, d'être plus volontaire, mieux organisée, plus puissante. Et nous donnerons à la France, qui pèsera davantage dans l'Union, des moyens renforcés pour défendre son modèle économique et social et faire entendre sa voix dans le monde.
Ce débat est essentiel pour l'avenir de la France et de l'Europe. Il ne doit être ni dénaturé, ni détourné à d'autres fins. C'est une question entre la France et les Français, c'est une grande responsabilité pour chacune et pour chacun de nous.
Voilà, mes chers amis, les réflexions que je souhaitais partager avec vous en ce début d'année. Notre projet, est celui d'une France solidaire, fière de ses traditions et de ses valeurs. Une France tournée vers l'avenir, vers la connaissance et l'innovation. Une France ouverte sur l'Europe et sur le monde.
En ce début d'année 2005, mes Chers Amis, Bernadette et moi vous présentons nos voeux les plus sincères et les plus chaleureux, pour vous-mêmes, pour tous les vôtres, pour la Corrèze et pour notre pays.
Je vous remercie.